

virus, dont la liste sera mise à jour régulièrement en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique au niveau mondial.

Vu l'importance de la présente note, je vous demande d'en assurer une large diffusion, auprès de tous les médecins des secteurs public et libéral relevant de votre autorité. *MB*

Pour le Ministre de la Santé
et par Délégation
Le Secrétaire Général par Intérim
Dr. Abdelilah BOUTALEB

P.J.:

- La nouvelle définition de cas d'infection au « SARS-CoV-2 » ;
- Le logigramme résumant la conduite à tenir devant un cas possible de COVID-19 ;
- La fiche d'investigation d'un cas possible de COVID-19 mise à jour ;
- La procédure actualisée de veille et de riposte contre le SARS-CoV-2 au niveau des points d'entrée.

Ampliation :

- Monsieur le Secrétaire Général ;
- Monsieur l'Inspecteur Général ;
- Monsieur le Chef du Cabinet du Ministre de la Santé ;
- Madame et Messieurs les Directeurs de l'Administration Centrale ;
- Madame et Messieurs les Chefs de Divisions rattachées au Secrétariat Général.